

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE 2021-2022

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE D'ARCHITECTE

Date de début de formation: 13/09/2021

Date de fin de formation : 30/06/2022

CYCLE LICENCE							
UE*	Thèmes enseignés	Intervenants	Statut	Coef.	ECTS	Heures	Évaluation
SEMESTRE 3	UE 1 ARCHITECTURE / ÉQUIPEMENT PUBLIC				10	120	
	ENSEIGNEMENTS	Construction 1 (intégré au studio)		1		12	examen écrit / contrôle continu
		Projet architectural : petit équipement		5		120	1 pré-rendu 1 carnet de bord 1 rendu final
	UE 2 SCIENCES, TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT				3	56	
	ENSEIGNEMENTS	Thermique et développement durable		1		30	examen écrit / contrôle continu
		Informatique		1		24	examen écrit / contrôle continu
		Accessibilité 2		1		2	examen écrit / contrôle continu
	UE 3 THÉORIE, ESPACE ET SOCIÉTÉ				3	39	
	ENSEIGNEMENTS	Histoire de l'art et de l'architecture		1		12	examen écrit / contrôle continu
		Ville et paysages		1		12	lecture critique
Langues			1		15	présentiel 30 % exercices : 30 % présentation orale : 40 %	
UE 4 ART ET REPRÉSENTATION				2	16		
ENSEIGNEMENTS	Pratiques plastiques 2		1		16	contrôle continu	
SEMESTRE 4	UE 1 ARCHITECTURE / LOGEMENTS COLLECTIFS				10	120	
	ENSEIGNEMENTS	Construction 2 (intégré au studio)		1		12	examen écrit / contrôle continu
		Projet architectural 1 : La maison		5		120	1 pré-rendu 1 carnet de bord 1 rendu final
	UE 2 SCIENCES, TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT				3	54	
	ENSEIGNEMENTS	Éclairage et développement durable		1		30	examen écrit / contrôle continu
		Informatique		1		24	contrôle continu
	UE 3 THÉORIE, ESPACE ET SOCIÉTÉ				3	39	
	ENSEIGNEMENTS	Histoire de l'art et de l'architecture		1		12	examen écrit / contrôle continu
		Théories et doctrines		1		12	examen écrit / contrôle continu
		Langues		1		15	présentiel 30 % exercices : 30 % présentation orale : 40 %
UE 4 ART ET REPRÉSENTATION				2	16		
ENSEIGNEMENTS	Pratiques plastiques 1		1		16	contrôle continu	
10 semaines - 460 h - 36 ECTS							
Une semaine par mois selon le calendrier universitaire des formations, de 8h00 à 19h30 selon les emplois du temps							